

cela que Jésus-Christ la recommande tant à ses apôtres, les futurs prêtres, *Habete fidem*, et leur reproche de n'en pas avoir assez : *Exprobravit incredulitatem eorum.*

Mais si la Foi en général est si nécessaire au prêtre, que dire de la foi qui doit l'animer envers le Sacrement de nos autels, pour le service duquel il est surtoat consacré, et dont il doit vivre ? Ne doit-il pas par sa foi, percer les voiles et saisir toutes les beautés et les excellences de l'Eucharistie ?

Faisons un acte d'assentiment à la nécessité de la foi pour nous, prêtres ; anéantissons notre pauvre raison, reconnaissons sa faiblesse à discerner les choses de Dieu, si elle n'est aidée par la foi ; répétons avec ferveur en présence de l'Hostie, le cri de St Pierre : "Je crois que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant."

II. — Action de grâces.

De quels biens le prêtre n'est-il pas redévable à la foi ? que de fruits merveilleux elle produit en lui !

1. La foi rend d'abord le prêtre tout puissant sur le cœur de Dieu ; avec elle il obtient tout ce qu'il désire soit pour sa sanctification personnelle, soit pour le bien des âmes qui lui sont confiées : *Omnia quamcumque orantes petitis credite quia accipietis, et evenient vobis.*

2. La foi vive est pour le prêtre un puissant moyen de sanctification personnelle. Elle l'aide à triompher des tentations, à échapper aux pièges qui bordent sa route : *Sumentes scutum fidei in quo possitis omnia tenu nequissimi ignea extinguere.* (Eph. vi.) C'est elle qui nous empêche de nous attacher à la terre, en élevant nos pensées en haut, *fides purificans corda eorum.* Semblable au char de feu du prophète Elie, elle nous soulève au-dessus des affections des créatures. Elle nous épargne bien des naufrages : *Difficile est ut male vivat qui bene credit*, dit St Augustin. *Si radix sancta, et rami* (Rom. 11.)

3. La foi, la vie de foi est encore pour le ministre de Jésus-Christ, une source de consolations et de joies bien grandes. Habitué à tout considérer dans la lumière de la foi : les âmes, l'Eglise, le monde, etc. il y aperçoit de sublimes magnificences, dont il est lui même le ministre, le dispensateur, l'auteur même en plusieurs cas. Et alors il est heureux. Que d'actions grandes il accomplit, que de choses saintes il touche, il opère ! choses et actions sans signification pour l'âme dépourvue de foi, mais causes pour lui de douces jouissances, de sanctifiantes visions. Le *Mystère de foi* lui-même perd pour lui en partie ses obscurités profondes, et il plonge avec délices son regard éclairé dans l'intime des beautés et les perfections de ce Sacrement, qui cesse d'être pour lui un livre scellé.

4. Enfin la foi vive donne au prêtre un grand pouvoir, lui ouvre une seconde action sur les âmes. La foi profonde d'un prêtre réussit là où l'habileté échoue ; il y a dans les accents d'une foi animée, une éloquence, un fond de persuasion que rien ne remplace en présence d'un mourant, d'un pécheur obstiné, d'un peuple qui écoute. *Sufficit unus homo zelo fidei successus, totum corrigere populum*, dit St Chrysostôme. Quel levier puissant que la foi du saint prêtre !

Oh ! remercions Notre-Seigneur d'av. .c renfermé dans la foi sacerdotale tant d'avantages et de biensfaits.